

COMMUNIQUE DE PRESSE

SALARIES DU COMMERCE EXPOSES AU POISON

Encore une fois, un reportage dénonce l'utilisation de produits dangereux dans la fabrication du textile et du traitement du cuir.

Pour FO COMMERCE, la marchandise ne se limite pas à passer du fabricant aux consommateurs.

Une circulaire ministérielle mettait en avant des risques encourus par les personnes exposées à des gaz s'échappant des conteneurs maritimes. D'après cette même circulaire : *« Plusieurs cas d'intoxications tout au long de la chaîne de transport et de vente des marchandises ont été rapportés à bord des navires vraciers et céréaliers, essentiellement en lien avec l'exposition à la phosphine (gaz de fumigation toxique par inhalation et extrêmement inflammable), en zone portuaire lors des interventions sur des conteneurs [et] dans les entrepôts de stockage, plateformes logistiques et entreprises marchandes lors des interventions sur des conteneurs et autres contenants de marchandises. »*.

Qu'en est-il des salariés du commerce qui déballent cette marchandise, la mettent en rayon et sont exposés toute la journée à son contact ?

Les courriers envoyés aux grandes enseignes et aux branches professionnelles sont restés lettre morte. Une lettre de relance sera faite avec copie aux ministères concernés, ainsi que les Carsats et Direcctes.

FO COMMERCE continuera à dénoncer cette situation inacceptable qui perdure depuis des années.

Avec l'affaiblissement de la médecine du travail, l'inquiétude est grandissante.

Pour plus d'informations : <http://infopoisontextile.unblog.fr>

P.J. : Affiche

Paris, le 21 octobre 2015

Contact :

- Christophe LE COMTE - Secrétaire de la Section fédérale du Commerce
Tél. : 01 48 01 91 33 – 06 68 66 25 24

